

Cas-type

SYSTÈME OVIN SPÉCIALISÉ, CONDUITE HERBAGÈRE

Un système spécialisé produisant de l'agneau lourd en filière longue sous signe officiel de qualité – 1 UMO exploitant et 0,1 UMO salariée – 450 brebis –

Productivité numérique 1,35. 61 ha de SFP dont 9 ha de luzerne, 9 ha de grandes cultures (5 ha d'orge, 4 ha de triticale)



Ce système ovin spécialisé se retrouve sur des exploitations de structure moyenne à grande pour la zone. La zone favorable à la pousse de l'herbe, pourrait permettre une intensification fourragère avec possibilité de cultiver du maïs mais ces systèmes très intensifs sont en régression. La main-d'œuvre se compose d'une UMO exploitant avec recours à du salariat (service de remplacement, groupement d'employeurs) pour l'équivalent de 0,1 UMO à 0,2 UMO. La conduite de la reproduction du troupeau est basée sur un système avec deux périodes de mise bas, la lutte principale est en contre-saison. L'agneau lourd est le produit principal. Issu d'une mère prolifique de race rustique, il est le résultat

d'un croisement avec un bélier de race bouchère et souvent engagé dans une démarche sous signe officiel de qualité. Ce système est adapté aux conditions de production de Dordogne et du Lot-et-Garonne, mais peut aussi se rencontrer en Gironde et dans les Landes, ces derniers sont souvent en vente directe avec une conduite similaire de plus petite taille (< 200 brebis) et sont très souvent associés avec des ateliers hors-sol, de la vigne ou des cultures pérennes.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DU SYSTÈME

Localisation du système en Aquitaine



Atouts

- Production sous signe de qualité Label Rouge
- Deux périodes d'agnelage dont une permettant de vendre en contre saison
- Possibilité d'utiliser des races rustiques en croisement terminal mais également des races herbagères

Contraintes

- Déficit fourrager en période estivale nécessitant l'utilisation de stocks
- Sensibilité aux aléas climatiques pour la production de fourrages de qualité et en quantité
- Pointes de travail fortes aux agnelages et à la fenaison
- L'immobilisation en bâtiments peut être très importante
- Nécessité d'une bonne valeur génétique

GESTION DES SURFACES

Assolement

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2016)

Céréales à paille	9 ha
Prairies temporaires (dont 9 ha de luzerne)	47 ha
Prairies naturelles	14 ha

Utilisation des surfaces

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2016)

Luzerne 9 ha	Foin ou Enrubannage	Foin	Foin	
PT courte durée RGH et trèfle, 6 ha	Enrubannage	Pâture		
PT longue durée, dactyle, fétuque, RGI et RGH et légumineuses, 32 ha	Foin	Pâture		
Prairies naturelles, 14 ha	Pâture			

La mise à l'herbe se fait généralement début mars, en déprimant les prairies temporaires et une partie des prairies permanentes. Pour obtenir des foins de qualité, ils doivent être réalisés entre la mi-mai et la fin juin. Après la repousse, l'ensemble de la surface est valorisé par le pâturage. En fin de période estivale, du foin peut être apporté au pâturage pour pallier au manque d'herbe.

FERTILISATION ET PRODUCTION DES SURFACES

Récoltes

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2016)

Fourrages	Ha récoltés	Rendement /ha	Quantités récoltées tMS
Foin de luzerne 3C	9	7,5 TMS	67,5
Enrubannage PT	6	4 TMS	24
Foin PT	32	3,2 TMS	102,4
Total Fourrages			193,9 TMS
Orge d'hiver	5	45 qx	225 qx
Triticale	4	50 qx	200 qx
Total concentrés			425 qx
Paille	9	4 TMS	36 TMS

Fertilisation

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2016)

	N	P	K	Fumier ovin t / ha
Luzerne 3 coupe (9 ha)	0	50	150	
Prairie temporaire enrubannée (3 ha)	40			15
Prairie temporaire enrubannée (3 ha)	40 + 30			
Prairie temporaire Foin (10 ha)				15
Prairie temporaire Foin (22 ha)	30 + 30			
Prairie naturelle pâturée (8 ha)				10
Céréales à paille (9 ha)	80 (en 2 à 3 apports)			20

FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

Un troupeau de race rustique avec un bon niveau de prolificité (Lacaune viande et /ou Romane)

- Croisement terminal avec des béliers de type boucher : Mouton Charollais (attention à la sensibilité au froid), Berrichon du Cher, Texel, Rouge de l'Ouest, Ile de France, Suffolk...
- Une mise bas par an et par brebis, une période de lutte principale au printemps pour de la vente en contre-saison, une lutte secondaire (dont rattrapage adultes et lutte des agnelles) à l'automne.

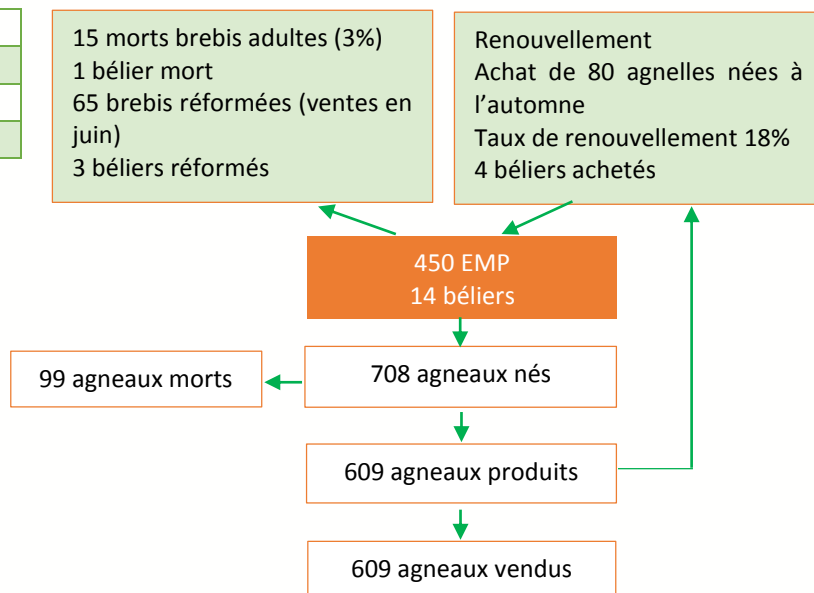
Résultats

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2016)

Taux de mise bas	94
Prolificité	167
Mortalité agneaux	14%
Productivité numérique	1,35

Schéma de fonctionnement

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2016)



Conduite de la reproduction

(Source : INOSYS-Réseaux d'Élevage, 2016)

	J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	
Lutte																			
Mise bas																			
vente																			

La lutte principale (300 fml) se déroule de début mars à mi-avril (45 jours) pour une mise bas d'août jusqu'à mi-septembre, les agneaux seront vendus lourds entre le 15 novembre et le 15 janvier avec un pic aux alentours du 15 décembre pour les fêtes de Noël. Un diagnostic de gestation est réalisé de façon systématique en mai pour les brebis luttées en contre-saison. La lutte secondaire, en fin d'été, concerne 70 adultes, les agnelles de renouvellement et une trentaine d'adultes en repasse (180 fml). Les mises bas ont lieu de mi-janvier à mi-mars et les ventes d'agneaux lourds sont étalées entre la mi-mai et la fin juin.

Les agnelles achetées auprès d'un sélectionneur sont nées en contre-saison, elles arrivent sur l'exploitation en mars-avril et seront mises à la reproduction à 10 mois. Il est primordial d'entretenir un lien étroit avec le vendeur et de réserver d'une année sur l'autre les agnelles.

ALIMENTATION ET RATIONNEMENT

- Concentrés total/EMP : 205 kg
- Concentrés brebis - bélier et élevage des agnelles : 97 kg / EMP dont 86% de céréales
- Agneau sous la mère jusqu'au sevrage à 70 jours
- Concentrés agneaux : 80 kg d'aliment fermier par agneau (80% de céréales), plus paille en volonté (litière et alimentaire)
- Allaitement artificiel : 7% des agneaux, 18 kg de lait par agneau
- Fourrages conservés brebis - bélier et élevage des agnelles : 430 kg MS/EMP pour une consommation de 368 kg MS/EMP
- Paille alimentaire pour agneau : 25 kg MS/agneau

VENTES ET COMMERCIALISATION

- Tous les agneaux sont vendus lourds (18,5 kgc en moyenne) à un âge moyen de 120 jours
- Ventes sous signe officiel de qualité
- Période principale de vente en contre-saison pour les fêtes de fin d'année

MOYENS DE PRODUCTION

Bâtiments

Bergerie

- Bergerie de 1100 à 1200 m² pour les agnelages, les lactations et l'hivernage, 200 m² pour l'engraissement des agneaux
- Distribution de l'alimentation mécanisée : couloir d'alimentation pour passage de tracteur pour les brebis, malaxeur pour l'aliment fermier des agneaux avec goulotte de distribution pour le parc à agneaux
- Cornadis autobloquants, parc de tri, couloir de contention avec pédiluve, cage de retournement, cage de pesée avec bascule (équipé d'un lecteur de boucle et d'un logiciel de gestion de troupeau)
- 200 m² pour les agnelles et les béliers, si possible dans le bâtiment de stockage pour les séparer de la bergerie.

Stockage

- Cellules avec séchage (45 tonnes pour les céréales produites), pour les achats en big bags suspendus.
- Stockage fourrage et matériel (625 m³).

MATÉRIEL

Propriété

- Chaîne de récolte du foin (faucheuse conditionneuse, pirouette andaineuse, presse)
- Remorque plateau
- 2 tracteurs d'occasion, 60-70 CV (fenaison) et 90-100 CV avec fourche et pour la presse
- Un gyrobroyeur (2 m à 2,5 m)
- Une pince à balle ronde
- Dérouleuse / pailleuse

CUMA/Entreprise

- Semis des prairies
- Tout le travail des grandes cultures (labour, semis, traitement et récolte)
- Épandage fumier
- Épandage d'engrais

LE TRAVAIL

Répartition

Dans ce système, le travail est caractérisé par des pointes fortes correspondant aux agnelages :

- L'agnelage de février-mars car tous les animaux sont alors en bergerie ou commencent à sortir avec un maximum de lots différents : allaitantes, brebis en lutte, ...et c'est la 1^{ère} mise bas des agnelles.
- L'agnelage de fin d'été, plus important, où pour assurer une bonne lactation, il faut prendre garde à la qualité et la quantité des stocks fourragers pour bien préparer la mise bas et la lactation.

Besoin en main-d'œuvre

1 personne avec appui d'un salarié (0,1 UMO). Le salarié intervient pour les fenaisons et la prise de congés.

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

ISSN : en cours

Mars 2018 – Référence Idele : 00 18 301 009

Réalisation : Florence Benoit

Crédit photos : Chambre d'agriculture 24

Ont contribué à ce dossier :

Camille DUCOURTIEUX – Chambre d'Agriculture 24

Jean-Pierre DUGAT – Chambre d'Agriculture 33

Sonia CROCHET – Chambre d'Agriculture 47

Carole JOUSSEINS – Institut de l'Élevage

